

[Traduction]

LES PÊCHES

L'ACCORD SUR LA PÊCHE AU SAUMON DANS LE PACIFIQUE-NORD—LA PROTECTION DES ESPÈCES CHINOOK ET COHO

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, j'avais espéré poser une question au ministre des Pêches et des Océans. En son absence, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être y répondre. Ni le Canada ni les États-Unis n'ont ratifié l'accord sur la pêche au saumon dans le Pacifique-Nord. Cela étant, le secrétaire parlementaire sait-il si le ministre juge que ses représentants ont pris les mesures voulues et que les quotas et les limites nécessaires relatives aux régions et aux espèces ont bien été appliqués pour s'assurer que les diverses espèces de saumon, surtout le Chinook et le Coho ne disparaissent pas? Croit-il, en outre, que l'on pourra faire respecter les règlements adoptés?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, en l'absence du ministre, je vais essayer de répondre à la question du député. Si je comprends bien, il fait allusion à l'entente conclue par le Canada et les États-Unis. Les négociations sont maintenant terminées et nous avons passé un arrangement. Nous nous sommes arrêtés là car, sauf erreur, à l'heure actuelle, le gouvernement américain désire soulever d'autres points. En fait, le secrétaire d'État Shultz m'en a avisé lorsque je me suis rendu à Washington, il y a quelque temps. Nous n'avons pas poursuivi les négociations depuis lors, car, à l'époque, nous avons jugé avoir passé un arrangement satisfaisant pour les deux pays. Il est évident que nous n'accepterons les modifications proposées par les États-Unis que si l'accord demeure quand même satisfaisant pour les deux parties.

LES DANGERS DE LA SUREXPLOITATION DES LIEUX DE PÊCHE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, je suis heureux que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'ait répondu. Il a évité de traiter la question au fond, évidemment, puisque c'est une affaire intérieure. Comme il a pris la peine de parler de ses aspects d'ordre international, voudrait-il nous dire s'il croit que les arrangements qui sont en vigueur ou qui devraient l'être permettront d'éviter que ne s'aggrave le différend qui oppose le Canada et les États-Unis à propos de la surexploitation des lieux de pêche à proximité de la frontière internationale, à l'embouchure du détroit Juan de Fuca et au large des Îles Reine-Charlotte?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, nous sommes d'avis que la conclusion de cette entente, si nous parvenions à la faire ratifier, trancherait une question en litige de longue date dans le cadre de nos arrangements bilatéraux. Ce serait à l'avantage du Canada que de réussir à régler cette affaire.

Questions orales

M. Munro (Esquimalt-Saanich): La saison de pêche est ouverte.

M. MacEachen: Il est vrai que la saison de pêche est ouverte, mais l'entente ne peut absolument pas être ratifiée en vitesse à cause des nouvelles questions que les États-Unis ont soulevées.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LES FONDS AFFECTÉS À L'ALBERTA

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, puisque le ministre d'État chargé du Développement économique est absent, je poserai ma question au ministre d'État aux Finances. Quelle partie des crédits de 2.4 milliards de dollars annoncés dans le budget du 19 avril pour les travaux publics sera affectée à l'Alberta?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le ministre a dit que l'on ferait en temps et lieu des déclarations dans les différentes régions du pays qui sont concernées, notamment dans les régions qui profiteront des projets d'infrastructure. Le projet d'achat de bombardiers à eau est un des premiers projets qui ont été annoncés. Ce programme englobe plus de 100 projets. Certains d'entre eux nécessitent l'approbation des conseils et des organismes locaux et des gouvernements provinciaux. Il faut beaucoup de coordination. Le problème, c'est que s'ils avaient été instaurés et mis au point avant l'exposé budgétaire, et si on avait révélé des renseignements à ce sujet d'avance, on aurait enfreint le caractère secret des préparatifs du budget. On est en train de mettre ces projets au point; ils seront annoncés en temps et lieu, d'ici quelques semaines, à mon avis.

LE PROJET PLACE CANADA À EDMONTON

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, je voudrais que le ministre reconnaisse que le maire de la ville d'Edmonton a raison d'insister sur l'importance qu'attache sa ville à des projets comme ceux-là, compte tenu du fait que le taux de chômage dépasse 13 p. 100 dans cette ville; dans le télégramme qu'il a envoyé à certains collègues du ministre qui font partie du cabinet. Il insiste surtout sur l'importance du projet relatif à Place Canada. Le ministre peut-il nous dire si l'on songe à ce projet. Dans l'affirmative, quand pouvons-nous espérer qu'une déclaration sera faite à son sujet et quelle somme sera attribuée à la province?

• (1450)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je n'ai pas vu le télégramme auquel le député fait allusion; par conséquent, je ne peux rien dire sur le projet. Le député n'a même pas précisé comment s'appelle le projet dont il est question dans le télégramme.